

212C1137

FR0000062739-OP023-RO15

6 septembre 2012

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

FIBERTEX NONWOVENS

(Euronext Paris)

- 1 - Le 4 septembre 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société FIBERTEX NONWOVENS (anciennement dénommée THARREAU INDUSTRIES), déposée par Aurel BGC, agissant pour le compte de la société de droit danois Fibertex Nonwovens A/S, contrôlée par le groupe Aktieselskabet Schouw & Co (cf. D&I 212C1116 du 4 septembre 2012).

La note d'information conjointe des sociétés Fibertex Nonwovens A/S et FIBERTEX NONWOVENS (visa n°12-419 en date du 4 septembre 2012) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **7 au 20 septembre 2012 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **21 septembre 2012**.

Aurel BGC se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions FIBERTEX NONWOVENS non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions FIBERTEX NONWOVENS sera reprise le 7 septembre 2012.